



mairie de **Clamart**

Clamart, le 6 octobre 2010

LE MAIRE

Madame Mireille FAUGERE
Directrice Générale
Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
3, avenue Victoria
75004 Paris

Madame,

Par un courrier en date du 28 septembre 2010, je vous ai fait part de mon souhait de vous rencontrer pour poursuivre l'étude des aménagements permettant à l'hôpital Bécclère de Clamart de demeurer autonome dans le cadre du plan stratégique 2010-2014 de l'AP-HP.

Depuis cette démarche, les principaux syndicats de cet établissement ont déposé un préavis de grève qui a pris effet le lundi 4 octobre. La mobilisation des agents et du corps médical est croissante chaque jour au sein de ce mouvement.

Je partage leurs inquiétudes sur les menaces que fait peser le projet de regroupement avec les hôpitaux Brousse et Bicêtre sur l'avenir de cette structure parfaitement intégrée au sein de son territoire de santé, disposant d'un projet médical exemplaire et connaissant une situation financière parfaitement saine.

Aussi, afin d'envisager, ensemble, les mesures permettant à l'hôpital Bécclère et à son personnel de poursuivre dans les meilleures conditions leur mission de service public, je vous renouvelle mon souhait de vous rencontrer très rapidement.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien prêter à ma démarche et vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes salutations cordiales.

Bien à vous

Le Maire,
Vice-président du Conseil Régional

Philippe KALTENBACH

Toute correspondance
doit être adressée
à Monsieur le Maire

Hôtel de ville
Place Maurice Gunsbourg
92141 Clamart Cedex
Tél. : 01 46 62 35 35
e-mail : mairie@clamart.fr
www.clamart.fr